

FICHE DE POSTE « ENSACF 2020-21 – CDD – VT2 »

Susceptible d'être vacant

L'École Nationale Supérieure d'Architecture de Clermont-Ferrand Année 2020-2021

Recrute: un enseignant pour 125 heures

Contractuel établissement

Champ disciplinaire VT

Villes et Territoires - Urbanisme et Projet Urbain

1. Présentation générale de l'Ecole, de son identité pédagogique et de ses perspectives de développement

L'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Clermont-Ferrand est un établissement public d'enseignement supérieur au budget annuel de 2,600 millions d'euros, pour un effectif de 614 étudiants, de 90 enseignants (23 titulaires, 19 associés dont 10 à mi-temps, 46 contractuels établissements) et de 40 agents administratifs.

L'école est installée depuis juillet 2015 dans les anciens locaux réhabilités du sanatorium de Sabourin, bâtiment emblématique offrant une superficie totale de 11 000 m2.

Engagée dans son territoire, l'ENSACF est membre fondatrice du Conseil des établissements associés (CEA) aux côtés, entre autres, de l'Université de Clermont-Auvergne (UCA).

Le programme pédagogique du cycle licence a pour objet l'enseignement de la conception. Chaque semestre est thématisé à partir de notions clés ou d'objets qui fédèrent l'ensemble des disciplines et construit une progressivité des connaissances par l'étudiant.

Les enseignements du cycle master sont structurés en 3 domaines d'études « Ecoconception des territoires et des espaces habités (ETEH), Entre ville architecture et nature (EVAN), « Mémoire et techniques de l'architecture du patrimoine habité urbain et

rural (METAPHAUR). Chacun des domaines d'études aborde un objet spécifique dans le but commun de conduire les étudiants au niveau de compétence requis pour l'obtention du diplôme d'Etat d'Architecte.

L'école prépare aussi, en partenariat avec l'école d'ingénieur de Polytech' Clermont, au double diplôme architecte-ingénieur et, en partenariat avec le département de géographie de l'UBP, au double cursus, STRATAM ouvrant vers les professions liées à l'aménagement des territoires.

2. Contexte scientifique de l'ENSACF:

Présentation des activités scientifiques de l'école et des perspectives de développement

L'ENSACF a fondé son projet scientifique par la mise en place de la thématique de recherche « Architecture et marges », thématique qui est au fondement du Groupe de recherche en formation » (GRF) habilité par le BRAUP/MCC depuis le printemps 2015, intitulé « Ressources ».

Composé d'une vingtaine d'enseignants chercheurs de l'école, le GRF Ressources articule ses travaux autour de deux axes : 1- les marges de l'architecture comme discipline (pratique professionnelle, enseignement, recherche) et 2- L'Architecture des marges (sociales, spatiales dans le temps), traversés par une transversalité Outils (observation, transformation, médiation).

Parallèlement à cette thématique, l'ENSACF est associée aux activités de recherche conduites dans le cadre de réseaux tels que les Réseaux Scientifiques Thématiques (RST), « Philau, ERPS (Espace rural et Projet spatial), et APC « Architecture, Patrimoine, Création».

Par ailleurs, l'ENSACF encourage les actions portées en collaboration avec les structures de recherche du site clermontois et tout particulièrement auprès de l'École Doctorale « Lettres, Sciences humaines et Sociales » (ED n°370) ainsi qu'auprès de la Maison des Sciences de l'Homme de Clermont-Ferrand (USR 3550) dont l'École est partenaire. L'ENSACF est ainsi dans une perspective de développement de son activité de recherche, à travers notamment la volonté de voir son GRF transformé en équipe d'accueil (EA) dans le courant du prochain quadriennal. Enfin L'ENSACF s'est fortement engagée dans la création de la chaire « Habitat du futur » (GAIA 2.0.) en constituant une équipe pédagogique (Design-Build) et de recherche (recherche finalisée) constitutive de la chaire GAIA 2.0.

L'ENSACF a récemment repensé son programme pédagogique qui s'articule désormais autour de cinq grands axes stratégiques : les ruralités, les marges, le Massif Central, l'expérimentation, la pensée transcalaire. Les ambitions affichées sont de plusieurs ordres. Il s'agit de renforcer la place de l'ENSACF dans son territoire géographique, institutionnel et culturel, et de lui permettre de jouer un rôle plus actif au sein de cet écosystème. Par ailleurs, l'école promeut activement la recherche en architecture et mène une politique volontariste de soutien à l'équipe de recherche Ressources.

Perspectives de développement :

L'ENSACF souhaite ainsi affirmer ses spécificités, fidèle à son histoire propre et à sa géographie singulière caractérisée par son ancrage dans le Massif Central et ambitionne aussi de devenir un établissement de référence sur trois thématiques transversales -les ruralités, les marges et la pensée transcalaire- et sur la pédagogie de l'expérimentation. Pour offrir un environnement intellectuel de haut niveau sur ces sujets, l'ENSACF considère le développement de la recherche comme sa priorité.

1 Le Massif Central : un territoire d'étude privilégié

Le territoire du Massif Central, considéré dans sa diversité, offre des pistes de déploiement pédagogiques et de recherche qui intéressent les pouvoirs publics tout en permettant à l'ENSACF de consolider ses partenariats existants et d'en provoquer des nouveaux. Fort de son expérience sur le sujet, l'ENSACF considère qu'elle a un rôle essentiel à jouer à l'échelle nationale sur la question de la transformation des territoires ruraux, des centre-bourgs, des petites et moyennes villes.

2 Les ruralités

Dans une situation critique au sein de laquelle les logiques métropolitaines apparaissent moins soutenables, d'autres scénarios sont à inventer et d'autres possibles à imaginer. La redéfinition du rôle de l'architecte et de ses compétences, en particulier, rendue indispensable dans le contexte du nouveau régime climatique, invite à envisager autrement les espaces ruraux, tant en raison de la ressource inestimable qu'ils représentent que pour les manières de faire alternatives qu'ils accueillent. Alors qu'ils étaient encore naguère associés à des inerties peu attractives, les conditions critiques contemporaines et les enjeux de demain (recyclage et économie de moyens, écologie des ressources, écosophie, agriculture, redéfinition des relations à l'animalité, etc.) en font des matrices de questionnements stimulants, de recherche de pointe et d'engagement responsable.

Ces démarches exploratoires, visant à questionner l'architecture et la transformation des territoires à partir d'autres paradigmes que celui de l'urbain généralisé sont actuellement explorées dans des contextes nationaux ou internationaux, académiques, pédagogiques ou professionnels (Réseau ERPS, Alterrurality du réseau ARENA, Réseau des territorialistes, Rural Studio, etc.). A l'ENSACF, elles sont déjà largement à l'œuvre de par les axes de recherches, les partenariats, les sites d'étude et de projet explorés tant en Licence qu'en Master.

L'enjeu des ruralités se présente, pour l'ENSACF, moins comme un objet circonscrit de recherche ou d'enseignement que comme un horizon transversal sous lequel peuvent se déployer de façon cohérente des programmes pédagogiques, des contenus thématiques d'enseignement, des partenariats, des voyages d'étude, etc. Le pluriel des ruralités indique ici l'intention, elle aussi, affirmée fortement, de cultiver cette multiplicité d'approches et de ne pas s'enfermer dans une seule et unique voie dogmatique. Le pluralisme revendiqué des démarches tient compte des situations territoriales ellesmêmes très diversifiées selon leurs cultures propres, leurs contextes géographiques, etc., et prend acte de la nécessité, face à un avenir incertain, d'expérimenter d'autres scénarios plausibles pour ces milieux ruraux, sans a priori idéologique. Cela demande

d'interroger également la mutation des territoires ruraux sur d'autres continents, en particulier en Chine.

Cette orientation du projet d'établissement vise ainsi à renforcer des enseignements diversifiés déjà engagés dans cette voie, à stimuler de nouvelles perspectives, et à créer à terme de nouvelles ressources pédagogiques. L'horizon des ruralités doit permettre, dans les années à venir, de faire de l'ENSACF un établissement de référence dans ce domaine, attractif, capable d'offrir un environnement intellectuel de haut niveau sur ces problématiques.

3 Les marges comme objet de recherche

Le questionnement problématique qui anime le groupe de recherche « ressources » de l'ENSACF s'appuie sur la mise en relation et en résonance des deux termes « architecture» et « marges ».

Cette thématique, Architecture et marges, trouve son sens et sa pertinence dans le contexte contemporain, marqué par une crise systémique (tout à la fois environnementale, sociale, politique, économique) et par de profondes mutations (mondialisation ; territoires, ancrages et mobilités multi scalaires ; révolution numérique ; société de la connaissance), produisant du paradoxe : un monde qui s'ouvre (échanges mondialisés, rapidité de l'information, transferts de connaissances et de compétences, etc.) autant qu'il se referme sur lui-même (repli identitaire, fermeture des frontières, etc.). Contexte qui nécessite de penser la complexité, et appelle un changement de paradigme, dans le champ de l'architecture tout particulièrement. Dans cette perspective, les marges - terme polysémique, aux représentations et connotations mouvantes - constituent de notre point de vue tout à la fois les symptômes de la crise, un champ d'observation privilégié, et un potentiel d'inventions, et de transformations. Car, c'est depuis les marges que s'expriment les critiques, les expérimentations, la transgression, la résistance, la résilience.

Aussi l'ENSACF fait le choix d'interroger le champ de l'architecture - les projets, les processus, les postures, les outils, les méthodes - depuis les marges, depuis ses marges. Le programme de recherche se développe autour de deux axes, « les marges de l'architecture », et « l'architecture des marges », interrogés par une transversalité « Outils : observation, transformation, médiation ».

4 L'entrelacement des échelles

L'ENSACF réaffirme l'importance de l'entrelacement des échelles (milieux / territoire public / édifices) dans la pédagogie du projet et ce dès la troisième année. La question de la complexité en architecture, traditionnellement portée par la question de l'échelle du projet d'architecture se développe maintenant sur un registre plus contemporain. Deux dimensions pédagogiques abordent ce registre. La première concerne le rapport de l'architecture à son milieu. La deuxième traite du rapport de l'architecture avec les disciplines associées, grâce à l'intégration progressive de savoirs spécifiques et transversaux au sein des enseignements de projet.

5 L'expérimentation

L'ENSACF réaffirme l'intérêt qu'elle porte à la pédagogie de l'expérimentation. Elle consolide son implication dans l'évolution et le renforcement de ses activités pédagogiques et de recherche vers la constitution d'une articulation formation-recherche-métiers par la démarche expérimentale et sa valeur culturelle. L'existence, au sein de l'ENSA de Clermont-Ferrand, d'enseignements de licence sur la transformation de la matière permet de construire les modalités pédagogiques du design-build dans une progressivité pédagogique pertinente et dynamique des enseignements tout au long du cursus de l'ENSACF. Cette structuration permet de répondre pleinement aux différents axes prioritaires définis par la stratégie nationale pour l'architecture (SNA).

De par la nature de son territoire entre ruralité et urbanité, les thématiques développées par l'ENSA Clermont-Ferrand au sein de la chaire « habitat du futur » à laquelle elle participe seront principalement axées autour des questionnements liés à la réhabilitation du patrimoine existant, aux enjeux environnementaux des tissus urbains anciens ou ruraux (centres-villes, centres-bourgs) privilégiant des stratégies du « low-tech », du réemploi et de manière plus générale, visant la réduction de l'impact environnemental des filières de production du bâti (notion de cycle de vie des matériaux, énergies grises, etc...). La pédagogie par l'expérimentation s'appuiera sur des pratiques identifiées dans le monde professionnel local : filières courtes, filières agricole, bois, pierre, etc.

3. Missions prévues pour l'enseignant :

L'ENSACF recrute un.e enseignant.e chercheur.e pour enseigner dans le champ Ville et Territoires (VT), discipline en urbanisme et projet urbain (UPU). Ses missions relèveront de l'enseignement, de la recherche, et de l'implication dans les instances à l'ENSACF.

Le/la candidat.e devra participer activement à la structuration de l'enseignement du champ VT. Il/elle devra proposer dans sa candidature des hypothèses dans ce sens notamment en ouvrant sur les problématiques en cours et à venir permettant d'ouvrir le débat dans l'école. En s'appuyant sur la dynamique du projet d''établissement il/elle devra démontrer une capacité à identifier les outils et les thèmes support à réflexion :

- La spécificité du territoire dans lequel l'ENSACF s'insère est à prendre précisément en compte, tout autant que la capacité à le remettre en perspective au regard de territoire de grandes métropoles.
- La dimension opérationnelle doit être également prise en compte pour ouvrir la formation vers les différents métiers de l'urbanisme, compléter la formation vers une ouverture professionnelle tant du côté de la maîtrise d'œuvre que de les différentes maîtrise d'ouvrage (au travers des exercices, de la HMONP...).
- Tout en confortant les enseignements théoriques il s'agit également de cultiver un regard critique sur les pratiques en cours et leurs évolutions rapides.
- Le/la candidat.e devra participer à conforter les partenariats en cours dans l'école et démontrer au travers de sa candidature comment l'ENSACF peut nourrir le débat dans les réflexions sur le territoire (grande région, métropole, petites villes et villes moyennes, territoires ruraux).

A. Définir et assurer un projet pédagogique, en cycle Licence

L'enseignant.e devra inscrire son enseignement dans la structure du programme en place et contribuer si de besoin à son évolution. En Licence, la progressivité du champ "Ville et Territoires" s'exprime autour de 3 axes :

- L1 : Appréhender le lexique de la ville et des territoires.
- L2: Analyser les villes et ses composantes.
- L3 : Concevoir la ville et les territoires en réponse aux enjeux contemporains.

Partition indicative des enseignements du champ sur lequel le poste sera positionné

Semestre 3

UE 3.2 – Evolution urbaine des villes et des métropoles : pratique de la cartographie - 20h TD

Il s'agit de dresser un portrait cartographique d'une métropole mondiale. A l'échelle de la promotion. Le corpus proposé de 15 métropoles est représentatif de différents continents. Il sera renouvelé chaque année. Elles seront analysées et de retranscrites par l'outil cartographique et le dessin à la main.

A l'échelle de la promotion ce sera l'occasion de réaliser une étude comparative par accumulation d'informations.

Semestre 5

UE 5.1 - Projet urbain et exercice d'architecture - 105hTD

Le 5ème semestre de projet opère dans la licence un saut d'échelle. La métropolisation, placée au centre est abordé autant comme un sujet, que comme une ressource mobilisable dans la pratique du projet. Ne se limitant pas à la seule dimension de l'édifice la conception se déplace, se complexifie, s'hybride. Du territoire à la matière, il s'agit de considérer l'architecture dans son acception large : architecture des villes, architecture des édifices, architecture des sols. La production d'espaces contemporains envisagée conjointement et simultanément à différentes échelles permet alors d'élargir le spectre d'intervention de l'architecte mais aussi de compléter la palette d'outils nécessaire à l'exploration des chemins autres.

En pratique le semestre porte sur la formalisation urbaine d'une opération de densification et de diversification d'un fragment de la métropole clermontoise et sur la définition architecturale conjointe d'une opération de logements (exercice d'architecture)

Le travail à l'échelle urbaine a pour objectif, la compréhension d'enjeux urbains et la formalisation spatiale d'une hypothèse de transformation par l'espace public, les services, les équipements et le logement. Pour aboutir à une figure urbaine qui conditionne des situations de projets architecturaux. En retour, le travail architectural précise les modes de fabrication du projet en s'attachant à définir de manière simultanée les qualités des espaces publics, intermédiaires et privés et les typologies de

logements interrogeant les usages domestiques, les modes de dessertes et de circulation, la densité, la qualité des espaces communs et la variété des logements proposés

B. Autres tâches

- Evaluation des étudiants, présence aux réunions pédagogiques
- Encadrement des rapports d'étude
- Participation aux travaux d'évaluation pédagogique
- Participation aux commissions opérationnelles de l'ENSACF
- Participation éventuelle aux actions de recherches de l'ENSACF
- Accompagnement et développement, le cas échéant, des relations de partenariat avec les acteurs culturels institutionnels et d'enseignement supérieur.

Il/elle pourra également travailler en collaboration avec le groupe de recherche sur les questions des « marges et transformations ». Le cas échéant participer aux activités du GRF : séminaires de cycle doctoral, séminaires de recherche, en lien ou non avec le projet architectural ou urbain...

4. Compétences principales mises en œuvre

- Une bonne connaissance, des enjeux de transformations urbaines et rurales à l'heure de la transition écologique.
- Une expertise des dynamiques d'acteurs des territoires contemporains, notamment dans les villes petites et moyennes et les territoires ruraux (institutionnels et alternatifs).
- Une maîtrise des processus conceptuels en œuvre à différentes échelles depuis l'échelle métropolitaine jusqu'à l'échelle architecturale.
- Une maîtrise du projet spatial et des outils de la formalisation.
- Une pratique professionnelle de conception urbaine en articulation avec le projet d'architecture.
- Une capacité à travailler en équipe et à l'insertion dans les dynamiques d'équipes pédagogiques préexistantes et la participation à leur coordination

<u>Diplômes requis ou expérience professionnelle requise: précisions au regard de la catégorie du concours enrichi des spécificités du profil:</u>

- diplôme en architecture ou paysage
- le cas échéant diplôme en urbanisme, dans ce cas-là, le/la candidat.e devra alors démontrer de sa maîtrise des outils du projet spatial.
- éventuellement un doctorat en urbanisme ou architecture

6 - Modalités de candidature

Les dossiers de candidatures complets doivent être transmis, au plus tard le 6 octobre 2020 (minuit) à l'attention de monsieur le directeur de l'ENSA de Clermont-Ferrand, par

voie électronique, sous format exclusivement d'un lien « wetransfer » aux deux adresses suivantes :

<u>veronique.bourioux@clermont-fd.archi.fr</u> et <u>ensacf@clermont-fd.archi.fr</u> avec copie à <u>helene.guicquero@clermont-fd.archi.fr</u>

Le dossier de candidature devra comporter les éléments suivants :

- un **CV** (non illustré) faisant ressortir la formation, le parcours, les expériences professionnelles du/de la candidat.e, ses réalisations, la liste de ses publications, sa situation professionnelle actuelle,

Tout document permettant au jury d'apprécier les qualifications du/de la candidat.e, - un **portfolio**, format A4, illustrant un maximum de 5 projets d'architecture (réalisés ou en cours d'études), en lien avec les thématiques évoquées supra; chaque projet sera présenté sur 5 pages A4 maximum, sous forme de « fiche projet » (dessins, plans, photos, texte très synthétique);

- une **note pédagogique** précisant en quoi les compétences et expériences du candidat répondent aux spécificités du poste est aux thématiques de l'ENSACF (3 pages maximum, 9600 caractères espaces compris maximum)
- les photocopies des diplômes
- un justificatif (indispensable) de l'emploi principal
- une copie de la carte nationale d'identité.

Attendus du contenu de la note pédagogique :

La note pédagogique doit pouvoir exprimer et/ou articuler, différentes questions en :

- 1- formulant un discours construit sur la pédagogie au sein d'une École Nationale Supérieure d'Architecture.
- 2-formulant une réponse construite autour des attendus spécifiques de la fiche de poste.
- 3- formulant une réponse spécifique à l'École Nationale Supérieure de Clermont-Ferrand, notamment au travers des thèmes portés par le projet d'établissement.
- 4- mettant en valeur les spécificités propre du/de la candidat.e, ainsi que des thèmes prospectifs plus personnels qu'il/elle pourrait porter en cohérence à le projet de l'ENSACF ou dans la continuité de celui-ci.
- 5- formulant un positionnement au regard des enjeux liés au changement climatique.

La forme globale de la note pédagogique selon les critères déjà définis plus haut (§ dossier de candidature) est laissée au libre choix du/de la candidat.e dans sa construction.

Pour rappel la note pédagogique ne peut être un CV commenté.

Certains points peuvent être plus précisément développés par le/la candidat.e si il/elle est convoqué.e à l'audition.

Après examen des dossiers par le jury de présélection, les candidat.e.s retenu.e.s pour un entretien seront auditionné.e.s <u>le lundi 12 octobre</u>, par visio-conférence Zoom (durée de l'entretien : 40 à 45′, aucun document ne pourra être présenté au jury).

Les convocations, précisions horaires et liens de connexion Zoom, seront adressés aux candidats retenus pour l'audition, par courriel, le 9 octobre.

Les séances d'enseignement, selon planning, se déroulent le vendredi, il est attendu une présence à Clermont-Ferrand au plus tard le 16 octobre.

Des renseignements complémentaires peuvent être demandés

- Sur le contenu et sur le plan pédagogique au coordinateur du champ Ville et Territoire : jean-dominique.prieur@clermont-fd.archi.fr
- Sur le plan administratif : anne.gris@clermont-fd.archi.fr